

Le conflit Russie – Ukraine et ses conséquences pour le monde

Par le général François Chauvancy, 9 octobre 2025

Je pourrais résumer cette situation comme « La fin d'une utopie ou le retour du rapport de force et de la guerre entre les Etats ». La guerre sur le sol européen en particulier est un changement de paradigme dans les rapports interétatiques de ce XXI^e siècle.

De fait, le conflit russo-ukrainien a clos la période où les occidentaux avaient les clés de la paix mondiale grâce aux Etats-Unis et interdisaient tout conflit les impliquant d'une manière trop importante.

La guerre inachevée en Ukraine a donc pour conséquences majeures :

- de rétablir l'incertitude en Europe sur son avenir sécuritaire y compris à l'échelle planétaire,
- de se préparer au retour potentiel des guerres de haute intensité,
- de se réapproprier le concept du rapport de force rejeté jusqu'à présent, ce qui signifie réintégrer la possibilité d'utiliser la force militaire dans les relations interétatiques.

Elle conduit à une nécessaire révision de notre approche stratégique qui devient désormais existentielle.

Après avoir rappelé le contexte international à la date du 24 février 2022, date symbolique du changement de paradigme des relations interétatiques, j'aborderai quelques enseignements sur ce conflit russo-ukrainien avant de présenter quelques pistes pour notre futur sécuritaire européen et national.

I Quelle était la situation le 24 février 2022 ?

Sans qu'ils ne soient exhaustifs, j'aborderai trois points.

Un droit international de plus en plus contraignant s'est développé pour empêcher le recours à la force militaire

Depuis 1945, un droit international visant à interdire la guerre sous toutes ses formes et le contrôle de l'emploi aussi des armes par une approche morale ont été développés. L'objectif était de favoriser les compromis, d'entraver sinon d'empêcher le recours à la force militaire par un Etat.

Surtout, cette mise en place progressive d'un droit international qualifié d'humanitaire devait être appliquée par tous sous l'égide de la communauté internationale incarnée par le Conseil de sécurité des Nations unies.

De multiples restrictions à l'usage des armes ont été édictées sous l'influence notamment de la société civile : drones armés, armes à sous-munitions, mines antipersonnel bien souvent au détriment de nos forces armées.

Aujourd'hui, remarquons que les mobilisations sont pratiquement inexistantes contre l'emploi de ces armes en Ukraine. Sans doute la notion de « guerre juste » a-t-elle convaincu que la fin pouvait justifier les moyens.

Le multilatéralisme a été un principe considéré comme un facteur de paix

Il permet en effet à une puissance moyenne comme la France d'exister diplomatiquement en neutralisant l'influence des grandes puissances.

Peu à peu, ce principe d'équilibre s'est dissipé. Les puissances d'aujourd'hui et futures ne tiennent pas à ce que leurs intérêts soient menacés sinon entravés par des Etats plus faibles.

De fait, l'Europe défend le principe d'un droit international qui, peu à peu, se régionalise et ne s'appliquerait que dans sa zone d'influence.

Sa vision du monde n'est pas partagée par les deux tiers, voire les trois quarts de l'humanité, ce qu'elle n'a pas vu venir.

Depuis janvier 2025, les orientations du président Trump ont achevé le processus de délitement des relations internationales en actant la fin du multilatéralisme par ses décisions unilatérales.

Enfin l'idée des dividendes de la paix a conduit à une incapacité à agir militairement avec force.

Avant 2022, les guerres conventionnelles de haute intensité ont été éloignées durablement de l'Europe pour que celle-ci puisse bénéficier des dividendes de la paix grâce à la sécurité assurée par les Etats-Unis.

La menace principale provenait et provient toujours de l'islamisme radical et du terrorisme mondial. Les forces armées occidentales, professionnalisées depuis 1991 mais réduites à leur plus simple expression ou presque, se sont muées en forces contre-terroristes ou de contre-insurrection, engageant des campagnes militaires multiples en Afghanistan, en Irak, dans le Sahel... à un coût élevé et au détriment de l'effort de défense conventionnel.

Cependant, les succès militaires ou politiques n'ont pas été significatifs car ces guerres ne visaient ni à acquérir une victoire militaire, ni à imposer une solution politique claire. Elles ont fini au mieux par des compromis bancals.

II Quels enseignements de la guerre en Ukraine ?

Le monde idéal façonné en grande partie par une vision occidentale a été frappé de plein fouet par une agression militaire de grande ampleur sur le sol européen et cela par une puissance membre du Conseil de sécurité de l'ONU.

La guerre au sens militaire a donc retrouvé au XXI^e siècle son but initial précisé par l'approche clausewitzienne, « *La guerre n'est rien d'autre que la continuation des rapports politiques, avec l'appoint d'autres moyens* » sans exclure toutefois d'autres instruments de puissance. En tout état de cause, quelques enseignements non exhaustifs sont indéniables.

Quelques enseignements géopolitiques et juridiques

Le droit international issu de l'après 1945 se révèle aujourd'hui inadapté à la volonté de puissance réaffirmée d'une partie des puissances désinhibées face au recours à la force militaire. De nouveaux Etats revendiquent aujourd'hui le partage de la puissance que cela soit à l'échelle mondiale, la Chine par exemple, ou à l'échelle régionale la Turquie ou la Corée du Nord.

Aujourd'hui, pour défendre un intérêt national non satisfait par la négociation ou le compromis, le recours à la force militaire paraît légitime à ces Etats, à défaut d'être légal au sens du droit international, d'autant que nos Etats répugnent au recours à la force ce qui affaiblit notre crédibilité face à ces menaces étatiques.

La diplomatie européenne qui a pour principe le respect du droit international existant a aussi montré ses limites par manque de leviers efficaces notamment militaires. De fait, elle n'est pas en mesure de participer aux négociations sur la paix en Europe par manque de crédibilité.

S'ajoutent en filigrane le rejet du modèle politique occidental sinon même le rejet d'une partie des frontières du XX^e siècle.

Quelques enseignements économiques

La mondialisation est morte. Longtemps, l'interdépendance économique a été perçue comme un facteur de stabilité mondiale. Le raisonnement, largement hérité d'une vision occidentale des relations internationales, reposait sur l'idée qu'un État aurait davantage à perdre en déclenchant un conflit qu'en poursuivant la voie du dialogue et du commerce. Cependant, les événements récents ont révélé les limites de cette approche.

Ce conflit nous a aussi rappelé les dépendances critiques à l'égard de certaines ressources naturelles nécessaires au développement économique, à la transition énergétique et à la puissance militaire.

Si les hydrocarbures et les céréales ont déjà joué un rôle géopolitique majeur dans la guerre en Ukraine, les terres rares et les minerais stratégiques s'imposent aujourd'hui comme des leviers de puissance incontournables.

Quelques enseignements militaires

La guerre est source d'innovations tactiques et technologiques, et d'adaptation en raison des vulnérabilités bien souvent ignorées en temps de paix comme en témoigne l'usage des drones sous toutes les formes.

L'espace devient progressivement un terrain d'affrontement, s'arsenalise et est un atout clé dans l'acquisition du renseignement.

La domination de l'espace aérien n'est plus la clé de la victoire telle qu'elle était conçue depuis les années 1980. En revanche son interdiction pour toute aéronef devient essentielle pour protéger les infrastructures, les villes contre tout aéronef ...

La guerre terrestre demeure la partie visible de la victoire par l'occupation humaine des territoires. L'Ukraine nous a rappelé que des forces terrestres professionnelles seraient épuisées au bout de quelques mois dans un conflit de haute intensité, nécessitant l'appel aux réservistes, éventuellement à la mobilisation qui dépend alors d'une forme de conscription. La masse devient un impératif.

Réflexions sur la guerre de l'information et la morale

Je livre ici un dernier point à votre réflexion : l'affaiblissement de la morale dans cette guerre et le retour aux exactions entre soldats des camps adverses avec des caractéristiques différentes. Du côté russe, des exécutions de soldats ukrainiens ont été documentées. Les prisonniers ukrainiens ont été soumis à des conditions inacceptables de détention à la différence des prisonniers russes en Ukraine.

Les deux camps ont aussi tenté de judiciaireiser les combattants de l'autre camp comme en témoignent les procès des combattants de la brigade ukrainienne Azov. A la fin de la première année de guerre, les Russes attribuaient des primes à ceux qui détruisaient ou capturaient un char d'origine occidentale.

Depuis le début de cette guerre russo-ukrainienne largement commentée et analysée sur les plateaux de télévision, j'ai été frappé par la multitude d'images présentées à l'antenne sur ces soldats russes, tués individuellement dans leurs tranchées par les drones ukrainien. Un drone tuait, un autre drone filmait cette mort presque en direct. Sans doute que ces mêmes images existaient du côté russe mais cela n'était pas celles qui nous étaient montrées.

Au bout d'un certain temps, j'ai fait la remarque aux journalistes de cette banalisation de la mort à l'écran qui ne me semblait pas vraiment morale ou déontologique. La mort à la guerre était banalisée comme dans un jeu vidéo alors qu'en France toute image de ce type au quotidien est aussitôt floutée sinon évitée. Ces images ont désormais pratiquement disparu.

Enfin depuis deux mois, les chaînes nationales françaises ont montré des reportages sur la motivation recherchée auprès des soldats ukrainiens appartenant aux unités de drones. Un barème de points a été défini s'ils détruisent un équipement militaire russe ou tuent un soldat russe. En fonction des points obtenus par l'unité, il est possible d'acquérir des armements complémentaires ou spécifiques.

III Une vision prospective à court et à moyen terme pour un seul but : assurer notre protection et notre sécurité collective.

La guerre dans son acception militaire est redevenue une possibilité concrète pour tenter de résoudre un différend à son avantage, malgré son coût humain, économique sinon même écologique. Le bilan carbone de la guerre en Ukraine n'est pas encore établi !

Elle conduit à une question majeure : comment concevoir notre sécurité extérieure future, sinon à terme notre survie ?

A court terme, soit 3 ans, il s'agit de parer au plus pressé

Ce critère temporel est indicatif. Il repose à la fois sur la fin du mandat de Donald Trump, puissant aiguillon, la montée en puissance des forces militaires occidentales, les déclarations politiques et en fonction d'une guerre en Ukraine qu'elle soit active ou mise en sommeil sans traité de paix.

La première mission d'un Etat est de protéger sa population et son territoire contre toute agression

La première mission d'un Etat est de protéger sa population et son territoire contre toute agression. Face à une agression étatique réelle ou supposée, il doit être en mesure de mobiliser les ressources nécessaires. L'outil de référence pour la France est le code de la défense. Or celui-ci montre son impréparation face à une menace extérieure et de fait intérieure en cas d'actions hybrides comme en témoignent les intrusions de drones sur le territoire européen.

Pourra-t-on éviter par ailleurs des armées plus nombreuses, équipées avec du matériel moins coûteux mais en masse ? La Pologne, l'Allemagne annoncent l'augmentation des effectifs. Le service militaire est partiellement ou totalement rétabli en Suède, dans les Etats baltes. L'Allemagne évoque son rétablissement au minimum pour les volontaires. En France, n'est-il pas temps de rétablir une défense opérationnelle du territoire qui rassurerait aussi nos concitoyens ?

Cependant, les uns et les autres se trouvent confrontés à la crise des vocations, à la question démographique, à l'inquiétude des citoyens. Dans plusieurs conférences que j'ai données depuis un an sur la guerre en Ukraine, une des premières questions provient de jeunes parents qui m'ont demandé : que dois-je dire à mon fils, à ma fille d'une douzaine d'années ?

L'industrie d'armement monte en puissance.

En 2024, les pays de l'Union européenne ont augmenté leurs dépenses de défense de 19 % pour atteindre 343 milliards d'euros et 381 milliards d'euros en 2025 selon l'Agence européenne de défense. En 2024 la quasi-totalité d'entre eux consacrent désormais plus de 20 % de leur budget à leurs dépenses d'équipement.

Des entraves financières européennes en cours favoriseront cette construction sécuritaire

Sur le plan collectif, la présidente de la Commission européenne, a lancé le plan ReArm Europe destiné à aider les Etats membres à augmenter leurs dépenses de défense. Il se structure autour de cinq mesures phares suivantes dont j'en retiendrai deux :

- l'activation de la clause dérogatoire générale du Pacte de stabilité et de croissance permettant de sortir les dépenses de défense du calcul du déficit public ;
- l'introduction d'un nouvel instrument sous la forme de prêts destinés aux Etats membres d'un montant de 150 milliards d'euros.

Néanmoins la règle de la taxonomie ou plan vert mise en place en 2020 défavorisant l'investissement dans l'industrie de défense au nom de la décarbonation n'est pas abrogée.

A moyen terme, c'est-à-dire à dix ans, cette sécurité collective devra assurer notre sécurité et être en mesure de dissuader toute agression.

La protection à terme du continent européen

La protection du continent européen s'appuie naturellement sur l'OTAN qui reste l'organisation la plus appropriée pour notre sécurité car elle nous contraint à travailler ensemble et selon des procédures communes. Un général européen devrait pouvoir succéder au général américain commandant opérationnel de l'OTAN, avec la délicate question de la nationalité et du lien de subordination.

Un général allemand, britannique ou français serait-il suffisamment détaché de son lien national pour se consacrer en toute loyauté au commandement de l'OTAN européenisé ?

Ensuite, les financements annoncés au profit de la défense pourraient créer dans cette période une dynamique des industries d'armement. Selon le rapport d'un cabinet de recherche financière, les entreprises européennes de défense pourraient augmenter leurs revenus provenant de clients européens de 10,5 % à 11,5 % par an en moyenne au cours de la prochaine décennie.

Il reste à préciser notre capacité nationale à nous mobiliser face une menace militaire existentielle et proche

D'ici la fin de cette deuxième étape, nos opinions publiques devront s'être réappropriées la possibilité d'être contraintes à participer physiquement à des conflits.

La résilience de la population devra être améliorée par la sensibilisation aux menaces militaires mais aussi par une adhésion aux décisions gouvernementales visant à la survie de la nation.

Pour conclure

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a remis en cause tout le bel édifice d'un monde pensé et construit à l'occidental.

La première conséquence est que l'Union européenne est contrainte à terme d'assurer seule sa sécurité extérieure et de défendre ses intérêts éventuellement par la projection de la puissance.

Comme deuxième conséquence, le rapport de forces a repris sa place dans les relations internationales. Il implique un changement de vision stratégique et surtout un changement idéologique dans l'approche des conflits militaires.

Enfin comme troisième conséquence, la guerre par des moyens militaires doit être intégrée comme une possibilité qui ne peut pas être écartée dans le futur. Pour qu'elle ne produise pas, il faut être dissuasif et donc crédible. L'arme nucléaire si elle protège l'Europe ne pourra pas répondre à toutes les situations.

Le renforcement de l'ensemble de nos capacités militaires est une nécessité mais il ne pourra s'affranchir d'une forte mais raisonnable sensibilisation de nos populations à cette éventualité.

Un citoyen est aussi quelqu'un qui est capable de prendre une arme et de risquer sa vie pour défendre son pays.

Bref, comme le rappelle ce vieil adage romain : « *Si tu veux la paix, prépare la guerre* ».